

Communiqué aux parents- 28 septembre 2023

Membres du conseil d'établissement :

Félicitations aux parents qui ont été élus lors de l'Assemblée générale : Idris Nour Elmi, Mélanie Laberge, François Arsenault, Jessica Guimond-Beauseigle, Simon Charette (substitut), Françoise Munganyinka (substitut) et Loriane Lamousnery (substitut).

Ils se joindront à Valérie Dionne, Stéphanie Stuart et Cindy Carrière.

Les membres du personnel de l'école qui se joignent également au conseil d'établissement sont Véronik Groulx-Gagné, Manon Perreault, Nadine Sabourin, Isabelle Mondor, Julie Mathieu, Maryse Chevalier-Thivierge, Joline Leblanc et Caroline Lamanque.

Exercice d'évacuation en cas d'incendie :

Aujourd'hui, les élèves ont eu un exercice d'évacuation en cas d'incendie à l'école. Le but de cette pratique est que les enfants connaissent bien les règles si nous devons évacuer rapidement l'établissement. Je vous confirme que cette pratique s'est bien déroulée pour l'ensemble des élèves et des membres du personnel.

Déclaration de la clientèle :

Le vendredi 29 septembre est la journée de la prise des présences officielles pour le Ministère de l'Éducation (MEQ). La présence de votre enfant s'avère obligatoire. Si pour une raison majeure, il ne peut se présenter à l'école, vous devrez, dès son retour à l'école, vous présenter au secrétariat afin de signer le formulaire attestant de sa fréquentation à l'école du Cheval-Blanc.

Campagne de financement « Bonbons KandJu » :

En novembre, nous lancerons une nouvelle campagne de financement de bonbons « KandJu » avec la thématique du temps des Fêtes. Au courant des prochaines semaines, nous vous donnerons plus de détails en lien avec cette campagne. L'argent amassé par cette campagne servira pour l'organisation d'activités à l'école pour vos enfants au courant de l'année scolaire.

Caméras de surveillance

Suite à plusieurs actes de vandalisme à l'école du Cheval-Blanc depuis quelques années, l'an passé, nous avons installé des caméras de surveillance autour de l'édifice. Ces caméras peuvent dissuader les personnes de briser ou d'endommager le matériel. Il y a un coût important pour la réparation des bris et nous souhaitons conserver notre belle école intacte. De plus, il est interdit de flâner sur le territoire de l'école. Il nous arrive de voir des attroupements d'adolescents en soirée et lors des fins de semaine. Le service de police de la ville de Gatineau est avisé de cette problématique et les patrouilleurs sont sollicités pour venir intervenir. Nous vous invitons à contacter le 311 au besoin si vous voyez des attroupements sur le terrain de l'école.

Merci de votre précieuse collaboration !

Autobus et sécurité :

Il va de soi que les règles de conduite doivent être respectées par l'ensemble des élèves, et ce, dans le seul et unique but d'assurer la sécurité de tous les passagers. Les conducteurs ont l'autorité de remettre des fiches de déclaration d'incident quand un élève a un comportement inadéquat. L'école et les parents devront alors travailler de concert afin que l'élève prenne les moyens pour corriger la situation. Des conséquences seront appliquées si la situation persiste.

Journée pédagogique et congé :

Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement le 6 octobre 2023.

Le lundi 9 octobre 2023, c'est une journée de congé pour tous.

Heure d'arrivée à l'école (matin et midi) – élèves marcheurs

Nous constatons que certains élèves marcheurs arrivent beaucoup trop tôt à l'école. Pour leur sécurité, il est important d'arriver aux heures indiquées :

- Matin 7 h 40 à 7 h 50
- Midi 12 h 30 à 12 h 40

Suivi cour d'école – Campagne de financement

Comme vous le savez, notre cour a besoin d'amour. Afin de vous orienter concernant le processus d'embellissement de notre cour d'école, voici les étapes pour la concrétisation de l'embellissement de notre projet :

- 1- En avril 2022, nous avons réalisé une campagne de financement pour avoir un montant afin de débiter notre travail. Il était important d'avoir un montant de base pour démarrer ce processus. Cette campagne nous a permis de recueillir un profit de 30 000\$ qui est réservé pour les futures installations dans la cour d'école.
- 2- Au printemps 2022, le comité cour d'école a amorcé le travail et l'analyse des besoins. Ils ont sondé le personnel ainsi que les élèves pour connaître leurs intérêts.
- 3- À l'automne 2022, le comité a préparé un document officiel avec des soumissions pour présenter le tout au Ministère de l'éducation du Québec afin de demander une subvention d'un montant maximal à 100 000\$.
- 4- En janvier 2023, nous avons déposé cette demande officielle au Ministère de l'éducation du Québec.
- 5- En février 2023, une deuxième campagne de financement a eu lieu avec la vente des produits d'érable pour bonifier notre enveloppe budgétaire en lien avec les dépenses à venir pour la cour d'école.
- 6- En juin 2023, nous avons reçu la réponse officielle du Ministère de l'éducation du Québec en lien avec l'acceptation de notre projet.
- 7- En octobre/novembre 2023, les appels d'offres seront envoyés par le service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Draveurs.
- 8- En décembre 2023/janvier 2024, nous recevrons les résultats de ces appels d'offres.
- 9- Au printemps ou à l'automne 2024, nous amorcerons la dernière partie de ce projet avec les installations dans la cour d'école.

Dès mon arrivée à l'école du Cheval-Blanc en mars 2022, mon plus grand souhait était d'aménager notre cour d'école afin qu'elle soit belle et amusante pour nos élèves / vos enfants.

Il est important pour nous de vous transmettre ces informations afin de vous permettent de mieux comprendre toutes les démarches de préparation derrière la concrétisation d'un projet aussi grand.

Merci de votre précieuse collaboration !



Sur la rue du Cheval-Blanc, il y a le Centre de la petite enfance « La Jonglerie ». Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser ce stationnement pour venir reconduire votre enfant.

Merci de respecter cette consigne !

Température

Il est important que votre enfant soit habillé convenablement selon la température annoncée pour la journée.

Halloween

Le mardi 31 octobre, nous invitons les élèves à venir à l'école déguisés dès le matin. Le costume doit être sécuritaire (longueur ne dépassant pas la cheville). Les articles dangereux ou présentant de la violence ainsi que les masques couvrant le visage sont interdits. Il faut également éviter les accessoires (le moins de manipulation possible). Comme nous avons plusieurs élèves ayant des allergies alimentaires, pour assurer la sécurité de tous, nous demandons aux parents de ne pas envoyer des bonbons à la classe de son enfant. L'école remettra quelques friandises à tous les élèves lors de cette journée.

Cordialement,

Mélanie Charette

Directrice

Isabelle Charbonneau

Directrice adjointe